

Beauvais, le 28 mars 2011

## **DOUBLEMENT DE LA LIAISON LE PLESSIS-BELLEVILLE / NANTEUIL-LE-HAUDOUIN : CONSTRUCTION DU PONT RÉTABLISSANT LA RD548**

La mise à 2x2 voies de la liaison entre la fin de la déviation de Le-Plessis-Belleville et le début de celle de Nanteuil-le-Haudouin (2,5 km), s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de la RN2 entre l'A104 et Soissons.

La construction de ce pont représente la seconde phase des travaux. Les deux suivantes consisteront à :

- créer une chaussée neuve au nord de la RN2 actuelle (sens Soissons-Paris de la 2x2 voies),
- requalifier la chaussée actuelle (sens Paris-Soissons de la 2x2 voies).

La mise en service de la liaison Le-Plessis-Belleville / Nanteuil-le-Haudouin devrait ainsi intervenir en même temps que le doublement de la déviation de Nanteuil-le-Haudouin, prévue fin 2012.

Coût de l'opération : 20 M<sup>€</sup> financés dans le cadre du plan de relance (5 M<sup>€</sup>) et du plan de développement et de modernisation des itinéraires (Etat et région Picardie).

### **LES GÊNES CAUSÉES AUX USAGERS à compter du 25 mars**

#### **Pour les usagers de la RN2 (hors convois exceptionnels)**

- Pas de changement d'itinéraire. Ils circuleront en suivant la signalisation de chantier. La circulation sera limitée à 50km/h au droit du chantier pendant toute la durée des travaux (environ 7 mois).
- Toutefois les usagers non admis sur voie express (voitures, tracteurs, vélos, piétons, etc.) venant de la direction de Soissons n'auront plus la possibilité de quitter la RN2 au RD548. Ils devront donc impérativement sortir de la RN2 à Nanteuil-le-Haudouin.

#### **Pour les usagers de Silly-le-Long et Montagny Sainte Félicité**

- Le carrefour RN2/RD548 étant fermé des déviations seront mises en place.
- Les usagers se trouvant à Silly-le-Long et désirant :
  - se rendre à Montagny Sainte Félicité, devront emprunter la RD84 et la RD100 ;
  - rejoindre la RN2, devront emprunter la RD84 et la RN330.
- Les usagers se trouvant à Montagny Sainte Félicité et désirant :
  - se rendre à Silly le Long, devront emprunter la RD100 puis la RD84,
  - rejoindre la RN2, devront emprunter la RD100, la RD84 et la RN330.

#### **Pour les convois exceptionnels**

- Les convois exceptionnels qui empruntent l'itinéraire Meaux-Senlis et ne passant pas au passage à niveau du Plessis-Belleville, devront utiliser la plate forme de retournement qui sera mise en place entre la RD84 et la RN2. Ils s'inséreront sur la RN2 dans les deux sens.
- Les convois exceptionnels circulant sur la RN2 (Soissons-Paris) devront contourner le chantier en empruntant le chemin agricole Nord et la VC2.

#### **Pour l'accès aux plates-formes Holcim et Lepaire**

- Un accès spécifique sera laissé à travers le chantier pour y entrer. Cet accès sera accessible en arrivant de Soissons. Les camions arrivant de Paris devront aller faire demi-tour à l'échangeur RN2/RD148 à Nanteuil puis revenir en sens inverse.
- La sortie s'effectuera aussi à travers le chantier, en direction exclusive de Paris. Les camions devant aller en direction de Soissons devront faire demi-tour à l'échangeur RN2/RN330 au Plessis Belleville.